



Direction

Tel. 05 56 33 92 87 / 88

secretariat.direction@crous-bordeaux.fr

18 rue du Hamel

CS 11616

33080 Bordeaux Cedex

**Conseil d'administration du jeudi 10 mars 2022
Délibération n°01-2022-03**

Point n° 1 | Appropriation du procès-verbal du conseil d'administration CA du 16 décembre 2021

Exposé des motifs
<p>Rédigé par les services du Crous, le procès-verbal du CA du 16 décembre 2021 fait mention des membres présents, de ceux ayant donné pouvoir, des personnalités et des membres invités qui ont assisté à la séance. Il retrace les décisions prises et synthétise les débats. Le 03 janvier 2022, il a été signé par monsieur Claudio GALDERISI, Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation, dans le délai réglementaire imparti (15 jours après la séance).</p> <p>Conformément au Code de l'éducation et au règlement intérieur du CA en vigueur (article 9), le procès-verbal est soumis au vote du conseil d'administration ce jour.</p> <p>Conformément à l'article R.822-11 du décret 2016-1042 du 29 juillet 2016, le procès-verbal approuvé en CA sera transmis pour information au Crous et au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.</p>
Projet de délibération
<p>Le conseil d'administration adopte le procès-verbal du conseil d'administration du 16 décembre 2021 dûment signé par le Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation, en date du 3 janvier 2022.</p>
Votants présents ou représentés
<p>Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 1</p>

Le 11 mars 2022

Le président du conseil d'administration,
Claudio GALDERISI

Recteur délégué Enseignement supérieur, Recherche et Innovation
Région académique Nouvelle-Aquitaine

Par délégation de Madame la Rectrice de région académique, Anne BISAGNI-FAURE